

Jeudi 19 mars 2015

Herakles NAO 2015 : La Direction persiste . . .

Dernières propositions de la direction Herakles en date du 13 mars 2015

Non cadres : 2 %

Augmentation Générale de 0,60% au 1^{er} Février 2015

Augmentation Individuelle de 1,25 % au 1^{er} Avril 2015, dont (0,15% de mesures spécifiques: Egalité professionnelle et formation qualifiante) avec AI mini de 35€

Effet Ancienneté : 0,15%

Primes : revalorisation de 1%

Ingénieurs et Cadres :

Augmentation Individuelle 2% au 1^{er} février 2015, dont (0,15% de mesures spécifiques :en priorité Egalité professionnelle et jeunes cadres) avec AI mini de 50€sauf cas exceptionnels ...



**Augmentation Générale non cadres à entre 9€et 16€net
Un niveau jamais aussi bas et 2 fois inférieur à celui de l'AI**

La Direction a réaffirmé sa position de voir des Augmentations Générales à un niveau historiquement bas. Pour SUD, il est totalement indécent que des salariés se retrouvent avec des augmentations de salaires allant de 9€à 16€net.

salaire brut	AG 0,6% (en € Brut)	AG (en € net)
2000	12,0	9,0
2500	15,0	11,3
3000	18,0	13,5
3500	21,0	15,8

Sur l'effectif Herakles non cadres (1400), environ 400 salariés (plus de 25% de l'effectif) n'auront que l'AG.

Le besoin d'un maintien du pouvoir d'achat via les AI générera encore plus de concurrence entre les salariés et accentuera la dégradation des conditions de travail. La Direction utilise l'adage « diviser pour mieux régner », peu importe les conséquences pour le personnel.

Dans un passé maintenant devenu lointain, les ingénieurs et cadres de SEP (Société Européenne de Propulsion devenue finalement SPS) avaient une AG. Avant la fusion SME/SPS, les ingénieurs et cadres de SME disposaient d'une AG (Convention Chimie).

A la création d'Herakles avec la signature de la Convention d'Entreprise, cette garantie a été supprimée, tout comme les grilles de rémunération minimales (Chimie et société SPS) plus favorables que celles de la Convention Collective de la Métallurgie.

La garantie d'une AI de 50€ pour les ingénieurs et cadres est une fausse mesure car, de toutes les façons, la direction se doit de respecter les évolutions de rémunération conventionnelles.

Une nouvelle étape risque d'être franchie avec des AG bien moindre que les AI pour les non cadres. Le chemin semble tout tracé vers la disparition généralisée des AG.



Intéressement, Participation, Primes à part variable . . . L'argent existe : priorité aux salaires et à l'équité

A grand renfort de communication, la direction cherche à justifier le faible niveau d'augmentation qu'elle « propose » en parlant de rémunération, intégrant intéressement et participation. Avant et après le mouvement de grève du jeudi 12 mars, les hiérarchies ont eu pour consigne de relayer auprès de leurs équipes la parole du DRH, et tout ça à partir d'une trentaine de planches.

SUD explique **régulièrement que la direction utiliserait l'intéressement pour justifier dans le futur la diminution des enveloppes de politique salariale.** Aujourd'hui nous constatons que c'est ce qui arrive.

Puisque la direction parle de rémunération, elle ferait bien de ne pas oublier comment environ 100 cadres supérieurs d'Herakles ont 10 000€ à 15 000€ de primes à part variable.

Ces primes représentent un budget annuel de l'ordre d' 1 Million d'€ pour 100 personnes. D'un autre côté, le budget NAO équivaut à 2,4 Millions d'€ pour 2300 personnes (1,95% des 122 Millions d'€ de la masse salariale totale d'Herakles).

Les Directions Générales de SAFRAN et d'Herakles savent trouver de l'argent quand elles le veulent pour s'attacher les services d'une minorité chargée de « piloter » le reste du personnel.



Comment accepter de voir un « primé » à part variable toucher en plus de ses augmentations de salaire entre 800€ et 1200€ en moyenne par mois alors que les non cadres auraient une dizaine d'€ avec l'AG ?

Intersyndicale Groupe du Lundi 16 mars :

SUD a été reçu par l'intersyndicale CGT, FO, CFDT et CGC au siège Safran à Paris. Nous avons demandé un engagement des organisations syndicales pour définir une revendication claire. L'intersyndicale nous a fait lecture d'un communiqué annonçant les journées d'actions du 19 et 26 mars. Notre proposition de définir une revendication commune n'a pas été retenue. A l'intersyndicale HERAKLES Mardi 17 mars, SUD a proposé une demande d'AG payée pour que les organisations syndicales se positionnent en présence des salariés présents.

Sud Safran / Saint Médard
05 57 20 79 00
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB
01 64 99 10 01
sud.sme.crb@numericable.fr

Sud Safran / Le Haillan
05 57 20 86 14
syndicat@sudmetaux33.com